

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 13/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
707000000 – Ventes de marchandises	169 879,24	98,86	140 389,32	100,00	29 489,92	21,01
707100000 – Ventes sur marge 20%	1 951,83	1,14			1 951,83	
	171 831,07	100,00	140 389,32	100,00	31 441,75	22,40
Coût d'achats marchandises vendues						
603700000 – Variat. stocks marchandises	-1 650,77	-0,96	-12 552,08	-8,94	10 901,31	-86,85
607000000 – Achats de marchandises occasions	12 076,50	7,03			12 076,50	
607010000 – Achats de marchandises occasion TVA	775,00	0,45			775,00	
607100000 – Achats marchandises	111 845,43	65,09	111 553,15	79,46	292,28	0,26
607120000 – Achats de marchandises exo	3 369,93	1,96			3 369,93	
	126 416,09	73,57	99 001,07	70,52	27 415,02	27,69
MARGE COMMERCIALE	45 414,98	26,43	41 388,25	29,48	4 026,73	9,73
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
604000000 – Achats d'études et prestations	77,96		676,31		-598,35	-88,47
	77,96		676,31		-598,35	-88,47
MARGE DE PRODUCTION	-77,96		-676,31		598,35	-88,47
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	171 831,07	100,00	140 389,32	100,00	31 441,75	22,40
MARGE BRUTE GLOBALE	45 337,02	26,38	40 711,94	29,00	4 625,08	11,36
Autres achats et charges externes						
606110000 – Fournitures électricité	479,84	0,28			479,84	
606120000 – Fournitures eau	42,49	0,02	499,69	0,36	-457,20	-91,50
606300000 – Achats de petit équipement	1 163,45	0,68	1 771,02	1,26	-607,57	-34,31
606400000 – Achats fournitures administratives	261,58	0,15	69,20	0,05	192,38	278,01
613200000 – Locations immobilières	5 544,00	3,23	4 820,20	3,43	723,80	15,02
613500000 – Locations mobilières	313,92	0,18	196,20	0,14	117,72	60,00
614000000 – Charges locatives & copropriété	160,00	0,09			160,00	
615200000 – Entretien immobilier	727,35	0,42			727,35	
615600000 – Maintenance	480,00	0,28	688,00	0,49	-208,00	-30,23
616100000 – Assurances multirisques	823,56	0,48	377,00	0,27	446,56	118,45
616600000 – Assurance sur emprunt	216,94	0,13	155,64	0,11	61,30	39,39
618500000 – Frais de séminaires & de formations	1 440,00	0,84			1 440,00	
622600000 – Honoraires	2 304,00	1,34	1 520,00	1,08	784,00	51,58
622630000 – Honoraires juridiques			300,00	0,21	-300,00	-100,00
622700000 – Frais d'actes et contentieux	85,08	0,05	130,04	0,09	-44,96	-34,57
623500000 – Publicité	125,00	0,07	250,83	0,18	-125,83	-50,17
624100000 – Transports sur achats	88,00	0,05			88,00	
625100000 – Voyages et déplacements	736,27	0,43	136,46	0,10	599,81	439,55
625300000 – Forfait kilométrique	1 063,86	0,62	2 715,58	1,93	-1 651,72	-60,82
626101000 – Frais telephone fixe	1 011,42	0,59	870,10	0,62	141,32	16,24
626200000 – Frais postaux	472,69	0,28	518,39	0,37	-45,70	-8,82
627800000 – Prestations de services bancaires	488,60	0,28	188,73	0,13	299,87	158,89
	18 028,05	10,49	15 207,08	10,83	2 820,97	18,55
VALEUR AJOUTEE	27 308,97	15,89	25 504,86	18,17	1 804,11	7,07

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 13/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total	144 522,10	84,11	114 884,46	81,83	29 637,64	25,80
MARGE SUR M/SES & MAT	28 756,96	16,74	25 829,46	18,40	2 927,50	11,33
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
635110000 – Contribution eco. territoriale	584,00	0,34			584,00	
635430000 – Cartes grises	260,76	0,15			260,76	
637800000 – Taxes diverses	12,30	0,01	12,30	0,01		
	857,06	0,50	12,30	0,01	844,76	NS
Salaires et Traitements						
641150000 – Rémunération gérance & adm.	14 973,56	8,71	11 114,67	7,92	3 858,89	34,72
641151000 – Cotis. gérance – rsi	7 293,00	4,24	3 925,00	2,80	3 368,00	85,81
641154010 – Cotis. gérance – madelin n°1	314,98	0,18			314,98	
	22 581,54	13,14	15 039,67	10,71	7 541,87	50,15
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
681110000 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	450,28	0,26	391,50	0,28	58,78	15,01
681120000 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	3 214,86	1,87	2 103,36	1,50	1 111,50	52,84
	3 665,14	2,13	2 494,86	1,78	1 170,28	46,91
Autres charges						
658000000 – Charges diverses gestion courante	5,60				5,60	
	5,60				5,60	
Total	27 109,34	15,78	17 546,83	12,50	9 562,51	54,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 647,62	0,96	8 282,63	5,90	-6 635,01	-80,11
Produits financiers						
Charges financières						
661160000 – Intérêts sur emprunts et dettes	381,45	0,22	328,64	0,23	52,81	16,07
	381,45	0,22	328,64	0,23	52,81	16,07
Résultat financier	-381,45	-0,22	-328,64	-0,23	-52,81	16,07
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	1 266,17	0,74	7 953,99	5,67	-6 687,82	-84,08
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000000 – Impôts sur les bénéfices			1 193,00	0,85	-1 193,00	-100,00
			1 193,00	0,85	-1 193,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 266,17	0,74	6 760,99	4,82	-5 494,82	-81,27

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 13/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
635110000 – Contribution eco. territoriale	584,00	0,34			584,00	
635430000 – Cartes grises	260,76	0,15			260,76	
637800000 – Taxes diverses	12,30	0,01	12,30	0,01		
	857,06	0,50	12,30	0,01	844,76	NS
Charges de personnel						
641150000 – Rémunération gérance & adm.	14 973,56	8,71	11 114,67	7,92	3 858,89	34,72
641151000 – Cotis. gérance – rsi	7 293,00	4,24	3 925,00	2,80	3 368,00	85,81
641154010 – Cotis. gérance – madelin n°1	314,98	0,18			314,98	
	22 581,54	13,14	15 039,67	10,71	7 541,87	50,15
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 870,37	2,25	10 452,89	7,45	-6 582,52	-62,97
Reprises s/ charges et Transferts						
791000000 – Transfert de charges d'exploitation	1 440,00	0,84			1 440,00	
	1 440,00	0,84			1 440,00	
Autres produits						
758000000 – Produits divers gestion courante	7,99		324,60	0,23	-316,61	-97,54
	7,99		324,60	0,23	-316,61	-97,54
Dot. amortissements et provisions						
681110000 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	450,28	0,26	391,50	0,28	58,78	15,01
681120000 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	3 214,86	1,87	2 103,36	1,50	1 111,50	52,84
	3 665,14	2,13	2 494,86	1,78	1 170,28	46,91
Autres charges						
658000000 – Charges diverses gestion courante	5,60				5,60	
	5,60				5,60	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 647,62	0,96	8 282,63	5,90	-6 635,01	-80,11
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
661160000 – Intérêts sur emprunts et dettes	381,45	0,22	328,64	0,23	52,81	16,07
	381,45	0,22	328,64	0,23	52,81	16,07
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 266,17	0,74	7 953,99	5,67	-6 687,82	-84,08
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000000 – Impôts sur les bénéfices			1 193,00	0,85	-1 193,00	-100,00
			1 193,00	0,85	-1 193,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 266,17	0,74	6 760,99	4,82	-5 494,82	-81,27

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 13/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707000000 – Ventes de marchandises	169 879,24	98,86	140 389,32	100,00	29 489,92	21,01
707100000 – Ventes sur marge 20%	1 951,83	1,14			1 951,83	
	171 831,07	100,00	140 389,32	100,00	31 441,75	22,40
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000000 – Produits divers gestion courante	7,99		324,60	0,23	-316,61	-97,54
791000000 – Transfert de charges d'exploitation	1 440,00	0,84			1 440,00	
	1 447,99	0,84	324,60	0,23	1 123,39	346,08
Total	173 279,06	100,84	140 713,92	100,23	32 565,14	23,14
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607000000 – Achats de marchandises occasions	12 076,50	7,03			12 076,50	
607010000 – Achats de marchandises occasion TVA	775,00	0,45			775,00	
607100000 – Achats marchandises	111 845,43	65,09	111 553,15	79,46	292,28	0,26
607120000 – Achats de marchandises exo	3 369,93	1,96			3 369,93	
	128 066,86	74,53	111 553,15	79,46	16 513,71	14,80
Variation de stock (m/ses)						
603700000 – Variat. stocks marchandises	-1 650,77	-0,96	-12 552,08	-8,94	10 901,31	-86,85
	-1 650,77	-0,96	-12 552,08	-8,94	10 901,31	-86,85
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
604000000 – Achats d'études et prestations	77,96	0,05	676,31	0,48	-598,35	-88,47
606110000 – Fournitures électricité	479,84	0,28			479,84	
606120000 – Fournitures eau	42,49	0,02	499,69	0,36	-457,20	-91,50
606300000 – Achats de petit équipement	1 163,45	0,68	1 771,02	1,26	-607,57	-34,31
606400000 – Achats fournitures administratives	261,58	0,15	69,20	0,05	192,38	278,01
613200000 – Locations immobilières	5 544,00	3,23	4 820,20	3,43	723,80	15,02
613500000 – Locations mobilières	313,92	0,18	196,20	0,14	117,72	60,00
614000000 – Charges locatives & copropriété	160,00	0,09			160,00	
615200000 – Entretien immobilier	727,35	0,42			727,35	
615600000 – Maintenance	480,00	0,28	688,00	0,49	-208,00	-30,23
616100000 – Assurances multirisques	823,56	0,48	377,00	0,27	446,56	118,45
616600000 – Assurance sur emprunt	216,94	0,13	155,64	0,11	61,30	39,39
618500000 – Frais de séminaires & de formations	1 440,00	0,84			1 440,00	
622600000 – Honoraires	2 304,00	1,34	1 520,00	1,08	784,00	51,58
622630000 – Honoraires juridiques			300,00	0,21	-300,00	-100,00
622700000 – Frais d'actes et contentieux	85,08	0,05	130,04	0,09	-44,96	-34,57
623500000 – Publicité	125,00	0,07	250,83	0,18	-125,83	-50,17
624100000 – Transports sur achats	88,00	0,05			88,00	
625100000 – Voyages et déplacements	736,27	0,43	136,46	0,10	599,81	439,55
625300000 – Forfait kilométrique	1 063,86	0,62	2 715,58	1,93	-1 651,72	-60,82
626101000 – Frais telephone fixe	1 011,42	0,59	870,10	0,62	141,32	16,24
626200000 – Frais postaux	472,69	0,28	518,39	0,37	-45,70	-8,82
627800000 – Prestations de services bancaires	488,60	0,28	188,73	0,13	299,87	158,89
	18 106,01	10,54	15 883,39	11,31	2 222,62	13,99

Bilan détaillé

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300000 – Capital souscrit–appelé, versé	2 000,00	2 000,00
	2 000,00	2 000,00
Réserve légale		
106110000 – Réserve légale proprement dite	200,00	
	200,00	
Autres réserves		
106800000 – Autres réserves	6 560,99	
	6 560,99	
Résultat de l'exercice	1 266,17	6 760,99
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 027,16	8 760,99
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
164100000 – Prêt n°60424750 CA 35 000€/518.18m	24 560,43	30 282,00
164200000 – Prêt n°60547455 CA12 200€/213.30m	10 805,43	
	35 365,86	30 282,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	35 365,86	30 282,00
Emprunts et dettes financières diverses		
168800000 – Intérêts courus	23,75	20,48
	23,75	20,48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000000 – Fournisseurs	11 938,71	23 806,53
	11 938,71	23 806,53
Organismes sociaux		
438600000 – Charges sociales – charges à payer	1 570,00	2 601,00
	1 570,00	2 601,00
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000000 – Etat – impôts sur les bénéfices		1 193,00
		1 193,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510000 – Tva à décaisser	1 865,00	17,00
	1 865,00	17,00
Autres dettes fiscales et sociales		
447000000 – Autres impôts taxes et verst. assim		12,30
		12,30
Dettes fiscales et sociales	3 435,00	3 823,30
TOTAL DETTES	50 763,32	57 932,31
TOTAL PASSIF	60 790,48	66 693,30

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
201100000 – Frais de constitution	2 251,41		2 251,41	2 251,41
280100000 – Amortis. frais d'établissement		841,78	-841,78	-391,50
	2 251,41	841,78	1 409,63	1 859,91
Fonds commercial				
207000000 – Fonds commercial	12 904,00		12 904,00	12 904,00
	12 904,00		12 904,00	12 904,00
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles				
218100000 – Instal.gales, agenct, aménagt.div.	12 096,00		12 096,00	12 096,00
218200000 – Matériel de transport	11 725,57		11 725,57	
281810000 – Amortis. instal. gales, agenct. div		4 522,56	-4 522,56	-2 103,36
281820000 – Amortis. matériel de transport		795,66	-795,66	
	23 821,57	5 318,22	18 503,35	9 992,64
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées				
261000000 – Titres de participation	30,00		30,00	30,00
	30,00		30,00	30,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 006,98	6 160,00	32 846,98	24 786,55
<i>Stocks</i>				
Marchandises				
370000000 – Stocks de marchandises	14 202,85		14 202,85	12 552,08
	14 202,85		14 202,85	12 552,08
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				
411000000 – Clients	446,90		446,90	8 947,88
	446,90		446,90	8 947,88
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445806000 – Régularisation de tva déductible	876,50		876,50	748,50
445807000 – Régularisation de tva collectée	143,17		143,17	361,17
	1 019,67		1 019,67	1 109,67
Autres créances				
467000000 – Autres comptes débiteurs/crédeurs				261,89
				261,89
<i>Divers</i>				
Disponibilités				
512000200 – Bnp	12 274,08		12 274,08	19 035,23
	12 274,08		12 274,08	19 035,23
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 943,50		27 943,50	41 906,75
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	66 950,48	6 160,00	60 790,48	66 693,30

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 60 790 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 266 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	15 155			15 155
Immobilisations corporelles	12 096	11 726		23 822
Immobilisations financières	30			30
Total	27 281	11 726		39 007
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	392	450		842
Immobilisations corporelles	2 103	3 215		5 318
Immobilisations financières				
Total	2 495	3 665		6 160
ACTIF NET				32 847

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 726		11 726
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 726		11 726
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 410	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	1 410	

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	12 904
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	12 904

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 467 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	447	447	
Autres	1 020	1 020	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 467	1 467	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 50 763 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	35 366	8 196	27 170	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24	24		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 939	11 939		
Dettes fiscales et sociales	3 435	3 435		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	50 763	23 593	27 170	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 116			
(**) Dont envers les associés				

Détail des comptes

Autres informations

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq. M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
201100000 Frais de constitution								
0000000004	Frais de constitution	18/11/16	L 20,00	2 251,41	391,50	450,28	841,78	1 409,63
Total du compte 201100000				2 251,41	391,50	450,28	841,78	1 409,63
207000000 Fonds commercial								
0000000002	Fonds de Commerce Tag	18/11/16	N	12 904,00				12 904,00
Total du compte 207000000				12 904,00				12 904,00
218100000 Instal.gales, agenct, aménagt.div.								
0000000003	Fonds de Commerce Tag matériel	18/11/16	L 20,00	12 096,00	2 103,36	2 419,20	4 522,56	7 573,44
Total du compte 218100000				12 096,00	2 103,36	2 419,20	4 522,56	7 573,44
218200000 Matériel de transport								
0000000005	Renault -Kangoo Express EV459ER 5cv	10/04/18	L 14,29	11 725,57		795,66	795,66	10 929,91
Total du compte 218200000				11 725,57		795,66	795,66	10 929,91
261000000 Titres de participation								
0000000001	Nam 30 % 30 parts	12/05/17	N	30,00				30,00
Total du compte 261000000				30,00				30,00
Total de la liste simplifiée				39 006,98	2 494,86	3 665,14	6 160,00	32 846,98
						Répartition des dotations économiques	3 665,14	linéaire dégressif variable

Journal centralisateur par période

Mois / Année	Journal	Libellé	Nombre lignes d'écritures	Montant débiteur	Montant créditeur
Mois octobre 2017					
	ACH	Journal d'achats	78	31 041,60	31 041,60
	ANO	A nouveaux	25	69 188,16	69 188,16
	BNP	Bnp paribas	145	36 520,89	36 520,89
	INV	Journal d'inventaire	15	15 241,56	15 241,56
	OD	Opérations diverses	10	3 851,04	3 851,04
	VEN	Journal de ventes	11	30 137,44	30 137,44
	Total mois	octobre 2017	284	185 980,69	185 980,69
Mois novembre 2017					
	ACH	Journal d'achats	58	14 134,84	14 134,84
	BNP	Bnp paribas	115	24 125,50	24 125,50
	OD	Opérations diverses	5	2 093,40	2 093,40
	VEN	Journal de ventes	9	18 224,24	18 224,24
	Total mois	novembre 2017	187	58 577,98	58 577,98
Mois décembre 2017					
	ACH	Journal d'achats	106	22 249,61	22 249,61
	BNP	Bnp paribas	111	20 575,60	20 575,60
	OD	Opérations diverses	3	3 089,00	3 089,00
	VEN	Journal de ventes	9	26 089,54	26 089,54
	Total mois	décembre 2017	229	72 003,75	72 003,75
Mois janvier 2018					
	ACH	Journal d'achats	83	18 493,28	18 493,28
	BNP	Bnp paribas	128	30 601,55	30 601,55
	OD	Opérations diverses	10	24 587,56	24 587,56
	VEN	Journal de ventes	11	24 054,02	24 054,02
	Total mois	janvier 2018	232	97 736,41	97 736,41
Mois février 2018					
	ACH	Journal d'achats	56	17 090,14	17 090,14
	BNP	Bnp paribas	103	23 834,13	23 834,13
	OD	Opérations diverses	5	2 825,48	2 825,48
	VEN	Journal de ventes	9	22 569,16	22 569,16
	Total mois	février 2018	173	66 318,91	66 318,91
Mois mars 2018					
	ACH	Journal d'achats	108	13 129,36	13 129,36
	BNP	Bnp paribas	124	47 845,08	47 845,08
	OD	Opérations diverses	4	3 897,00	3 897,00
	VEN	Journal de ventes	11	22 455,66	22 455,66
	Total mois	mars 2018	247	87 327,10	87 327,10
Mois avril 2018					
	ACH	Journal d'achats	90	29 789,80	29 789,80
	BNP	Bnp paribas	124	24 534,37	24 534,37
	OD	Opérations diverses	4	3 252,00	3 252,00
	VEN	Journal de ventes	9	21 553,82	21 553,82
	Total mois	avril 2018	227	79 129,99	79 129,99
Mois mai 2018					
	ACH	Journal d'achats	107	18 765,72	18 765,72

Journal centralisateur par période

Mois / Année	Journal	Libellé	Nombre lignes d'écritures	Montant débiteur	Montant créditeur
	BNP	Bnp paribas	133	25 716,67	25 716,67
	OD	Opérations diverses	4	3 163,00	3 163,00
	VEN	Journal de ventes	9	28 339,22	28 339,22
Total mois	mai 2018		253	75 984,61	75 984,61
Mois	juin 2018				
	ACH	Journal d'achats	138	20 689,23	20 689,23
	BNP	Bnp paribas	138	27 575,22	27 575,22
	OD	Opérations diverses	3	3 121,00	3 121,00
	ODR	Od de régularisation	2	0,80	0,80
	VEN	Journal de ventes	13	28 318,34	28 318,34
Total mois	juin 2018		294	79 704,59	79 704,59
Mois	juillet 2018				
	ACH	Journal d'achats	89	15 608,00	15 608,00
	BNP	Bnp paribas	158	33 106,58	33 106,58
	VEN	Journal de ventes	6	15 715,58	15 715,58
Total mois	juillet 2018		253	64 430,16	64 430,16
Mois	août 2018				
	ACH	Journal d'achats	96	20 668,49	20 668,49
	BNP	Bnp paribas	116	24 828,16	24 828,16
	OD	Opérations diverses	4	4 903,00	4 903,00
	ODR	Od de régularisation	2	3,70	3,70
	VEN	Journal de ventes	10	35 315,78	35 315,78
Total mois	août 2018		228	85 719,13	85 719,13
Mois	septembre 2018				
	ACH	Journal d'achats	85	19 460,54	19 460,54
	BNP	Bnp paribas	140	26 494,36	26 494,36
	INV	Journal d'inventaire	33	23 180,85	23 180,85
	OD	Opérations diverses	9	4 099,12	4 099,12
	VEN	Journal de ventes	14	34 151,94	34 151,94
Total mois	septembre 2018		281	107 386,81	107 386,81
Total général			2886	1 060 300,13	1 060 300,13

Balance générale

Compte	Libellé	Solde du 01/10/2017 au 30/09/2018		Solde du 13/10/2016 au 30/09/2017	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
101300000	Capital souscrit-appelé, versé		2 000,00		2 000,00
106110000	Réserve légale proprement dite		200,00		
106800000	Autres réserves		6 550,99		
120000000	Bénéfice				
164100000	Prêt n°60424750 CA 35 000€/518,18m		24 560,43		30 282,00
164200000	Prêt n°60547455 CA12 200€/213.30m		10 805,43		
168800000	Intérêts courus		23,75		20,48
201100000	Frais de constitution	2 251,41		2 251,41	
207000000	Fonds commercial	12 904,00		12 904,00	
218100000	Instal.gales, agencl, aménagt.div.	12 096,00		12 096,00	
218200000	Matériel de transport	11 725,57			
261000000	Titres de participation	30,00		30,00	
280100000	Amortis. frais d'établissement		841,78		391,50
281810000	Amortis. instal. gales, agencl. div		4 522,56		2 103,36
281820000	Amortis. matériel de transport		795,66		
370000000	Stocks de marchandises	14 202,85		12 552,08	
401000000	Fournisseurs		11 938,71		23 806,53
411000000	Clients	446,90		8 947,88	
438600000	Charges sociales - charges à payer		1 570,00		2 601,00
444000000	Etat - impôts sur les bénéfices				1 193,00
445510000	Tva à décaisser		1 865,00		17,00
445620000	Tva déductible s/immobilisations				
445660000	Tva déductible s/aut.biens et sces				
445670000	Crédit de tva à reporter				
445710400	TVA collectée 20 %				
445806000	Régularisation de tva déductible	876,50		748,50	
445807000	Régularisation de tva collectée	143,17		361,17	
445810000	Acomptes tva réel simplifié				
447000000	Autres impôts taxes et verst. assim				12,30
455110000	C/c associé Maryse Springinsfeld				
467000000	Autres comptes débiteurs/créditeurs			261,89	
467300000	Notes de frais				
512000200	Bnp	12 274,08		19 035,23	
580000000	Virements internes				
580100000	Remise ESP				
580200000	Remise CHQ				
580300000	Remise CB				
580400000	Virement				
603700000	Variet. stocks marchandises		1 650,77		12 552,08
604000000	Achats d'études et prestations	77,96		676,31	
606110000	Fournitures électricité	479,84			
606120000	Fournitures eau	42,49		499,69	
606300000	Achats de petit équipement	1 163,45		1 771,02	
606400000	Achats fournitures administratives	261,58		69,20	
607000000	Achats de marchandises occasions	12 076,50			
607010000	Achats de marchandises occasion TVA	775,00			
607100000	Achats marchandises	111 845,43		111 553,15	
607120000	Achats de marchandises expo	3 369,93			
613200000	Locations immobilières	5 544,00		4 820,20	

Balance générale

Balance générale		SMP			
Compte	Libellé	Solde du 01/10/2017 au 30/09/2018		Solde du 13/10/2016 au 30/09/2017	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
613500000	Locations mobilières	313,92		196,20	
614000000	Charges locatives & copropriété	160,00			
615200000	Entretien immobilier	727,35			
615600000	Maintenance	480,00		688,00	
616100000	Assurances multirisques	823,56		377,00	
616600000	Assurance sur emprunt	216,94		155,64	
618500000	Frais de séminaires & de formations	1 440,00			
622600000	Honoraires	2 304,00		1 520,00	
622630000	Honoraires juridiques			300,00	
622700000	Frais d'actes et contentieux	85,08		130,04	
623500000	Publicité	125,00		250,83	
624100000	Transports sur achats	88,00			
625100000	Voyages et déplacements	736,27		136,46	
625300000	Forfait kilométrique	1 063,86		2 715,58	
626101000	Frais téléphone fixe	1 011,42		870,10	
626200000	Frais postaux	472,69		518,39	
627800000	Prestations de services bancaires	488,60		188,73	
635110000	Contribution éco. territoriale	584,00			
635430000	Cartes grises	260,76			
637800000	Taxes diverses	12,30		12,30	
641150000	Rémunération gérance & adm.	14 973,56		11 114,67	
641151000	Colis. gérance - rsi	7 293,00		3 925,00	
641154010	Colis. gérance - madelin n°1	314,98			
658000000	Charges diverses gestion courante	5,60			
661160000	Intérêts sur emprunts et dettes	381,45		328,64	
681110000	Dot. amort. s/immobil. incorporel.	450,28		391,50	
681120000	Dot. amort. s/immobil. corporel.	3 214,86		2 103,36	
695000000	Impôts sur les bénéfices			1 193,00	
707000000	Ventes de marchandises		169 879,24		140 389,32
707100000	Ventes sur marge 20%		1 951,83		
758000000	Produits divers gestion courante		7,99		324,60
791000000	Transfert de charges d'exploitation		1 440,00		
	Total général	240 614,14	240 614,14	215 693,17	215 693,17

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2018**

Exercice ouvert le	01/10/2017	et clos le	30/09/2018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL SMP	
SIRET	8 2 3 0 3 8 7 3 2 0 0 0 1 7
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
75 rue Thiers 65300 LANNEMEZAN	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Commerce de détail de matériels de télécommunication
	Si vous avez changé d'activité, cocher la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	0		0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
	1 266		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL Caroline Caille Expert-Comptable	
7 rue de Séguire 64000 PAU	
Tél : 05 59 32 74 83	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

Désignation de l'entreprise <u>SARL SMP</u>			Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise <u>75 rue Thiers 65300 LANNEMEZAN</u>							
Numéro SIRET* <u>8 2 3 0 3 8 7 3 2 0 0 0 1 7</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
			Exercice N clos le <u>30/09/2018</u>				
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	12 904	012	12 904	
		Autres*	014	2 251	016	841	1 409
	Immobilisations corporelles*		028	23 821	030	5 318	18 503
	Immobilisations financières* (1)		040	30	042		30
	Total I (5)		044	39 006	048	6 160	32 846
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060	14 202	062		14 202
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	446	070		446
		Autres* (3)	072	1 019	074		1 019
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	12 274	086		12 274
	Charges constatées d'avance *		092		094		
Total II		096	27 943	098		27 943	
Total général (I + II)		110	66 950	112	6 160	60 790	
PASSIF				Exercice N NET		1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			2 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			200	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			6 560	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			1 266	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			10 027		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			35 389	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			11 938	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169			3 435	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			50 763		
Total général (I + II + III)		180			60 790		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	27 170	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 725	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL SMPNéant *Exercice N clos le
30/09/2018**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	171 831	
	Production vendue	biens services*	et livraisons	215		214		
			intra-communautaires	217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	1 447
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	173 279	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	128 066
	Variation de stocks (marchandises)*						236	(1 650)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	18 106
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	584
	Rémunérations du personnel*						250	22 581
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	3 665
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				259		5
						260		
Total des charges d'exploitation (II)						264	171 631	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 647	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)	280
	Produits exceptionnels						(IV)	290
	Charges financières						(V)	294
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				347		300
						348		
Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	1 266	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	1 266	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))			249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	1 266	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138	1 266			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		990			
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
		Créance due au report en arrière du déficit				346		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	12 904	402		404		406		406	12 904		
	Autres	410	2 251	412		414		416		416	2 251		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450	12 096	452		454		456	12 096	456	12 096		
	Matériel de transport	460		462	11 725	464		466	11 725	466	11 725		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières		480	30	482		484		486	30	486	30		
TOTAL		490	27 281	492	11 725	494		496	39 006	496	39 006		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	391	502		450		504		506	841		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512				514		516			
	Constructions	520		522				524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532				534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 103	542		2 419		544		546	4 522		
	Matériel de transport	550		552		795		554		556	795		
	Autres immobilisations corporelles	560		562				564		566			
TOTAL		570	2 494	572		3 665		574		576	6 160		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19% ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL SMP Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS

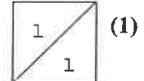
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	34 366
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	22 951
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.L.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

N° SIRET 8 2 3 0 3 8 7 3 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SMP

ADRESSE (voie) 75 rue Thiers

CODE POSTAL 65300

VILLE LANNEMEZAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique BRIGANT Prénom(s) Maryse
 Nom marital SPRINGINSFELD % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 102
 Naissance : Date 06031964 N° Département 82 Commune MONTAUBAN Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie Dare Lahont
 Code Postal 65300 Commune LAGRANGE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique SPRINGINSFELD Prénom(s) Philippe
 Nom marital % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 98
 Naissance : Date 03021960 N° Département 65 Commune LANNEMEZAN Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie Dare Lahont
 Code Postal 65300 Commune LAGRANGE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Votre échéancier de Cotisations Sociales

Année 2019

Caisse	Période	Cotisations	
		Date	Montant
RSI			
	1e Mois 2019	05/01/2019	532,00
	2e Mois 2019	05/02/2019	532,00
	3e Mois 2019	05/03/2019	532,00
	4e Mois 2019	05/04/2019	532,00
	5e Mois 2019	05/05/2019	532,00
	6e Mois 2019	05/06/2019	820,00
	7e Mois 2019	05/07/2019	820,00
	8e Mois 2019	05/08/2019	820,00
	9e Mois 2019	05/09/2019	820,00
	10e Mois 2019	05/10/2019	820,00
	11e Mois 2019	05/11/2019	921,00
	12e Mois 2019	05/12/2019	815,00
	Total		8 496,00
	Total année 2019		8 496,00

Rappel des sanctions et pénalités en cas de non-paiement :

- majorations de retard de 5% ;
- majorations de retard complémentaire : 0,4% par mois de retard ;
- perte du droit aux prestations "maladie".

Nous vous conseillons de conserver précieusement cet échéancier et de prévenir sans délai votre comptable en cas d'appels de cotisations différentes avec cette projection.



Votre échéancier de Cotisations Sociales

Année 2020
Echéancier partiel

Caisse	Période	Cotisations	
		Date	Montant
RSI			
	1e Mois 2020	05/01/2020	614,00
	2e Mois 2020	05/02/2020	614,00
	3e Mois 2020	05/03/2020	614,00
	4e Mois 2020	05/04/2020	614,00
	5e Mois 2020	05/05/2020	614,00
	11e Mois 2020	05/11/2020	101,00
	Total		3 171,00

Rappel des sanctions et pénalités en cas de non-paiement :

- majorations de retard de 5% ;
- majorations de retard complémentaire : 0,4% par mois de retard ;
- perte du droit aux prestations "maladie".

Nous vous conseillons de conserver précieusement cet échéancier et de prévenir sans délai votre comptable en cas d'appels de cotisations différentes avec cette projection.



Agence Midi-Pyrénées
11 rue de la Tuilerie
BP 13801
31138 BALMA CEDEX

À retourner **obligatoirement** avant le
à l'organisme désigné
ci-contre

Retraite, santé et autres services - Tél. : 3648
Cotisations - Tél. : 3698
Services ouverts du lundi au vendredi : 8h00 - 17h00
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

DÉCLARATION
SOCIALE
DES INDÉPENDANTS

Articles L 114-12, L 131-6, L 131-7, L 143-3 et R 131-1
du code de la Sécurité Sociale

REVENUS
2017

2018

SPRINGINSFLED Maryse
Darre Lahont
65300 LAGRANGE

027 2 64 03 82 121 023 63

N° d'appel pour vos questions sur :

- le remplissage de cette déclaration : **0 811 250 015** (service 0,05 € / min. + prix appel)
- l'inscription ou l'accès à net-entreprises.fr : **0 820 000 516** (service 0,12 € / min. + prix appel)
- tout autre domaine : appelez votre agence au numéro habituel

Une solution rapide, facile et gratuite : effectuez votre déclaration sociale des indépendants sur www.net-entreprises.fr
le site officiel des déclarations sociales.

OBLIGATOIRE si votre revenu de l'année 2016 était supérieur à 3 973 €, vous êtes dans l'obligation de déclarer votre
revenu 2017 sur net-entreprises.fr.

Déclarez votre revenu dès que vous en avez connaissance, pour bénéficier au mieux de la mesure
de régularisation immédiate de vos cotisations.

POURQUOI CETTE DÉCLARATION SOCIALE DES INDÉPENDANTS ?

Vous avez exercé en 2017 une (ou plusieurs) activité(s) non salariée(s) non agricole(s) :

La déclaration sociale des indépendants (DSI) permet de collecter le revenu servant de base, pour les travailleurs indépendants, au calcul des cotisations sociales obligatoires d'assurance maladie, maternité, vieillesse, invalidité-décès et allocations familiales, ainsi qu'au calcul des contributions sociales (CSG et CRDS).

RETOURNEZ CET IMPRIMÉ REMAINTENANT AU PLUS TARD LE 18 MAI 2018
AFIN D'ÉVITER UNE PÉNALITÉ POUR DÉCLARATION TARDIVE LE CAS ÉCHÉANT

Coordonnées du comptable ou du conseil : Nom : Caroline Caille Expert-Comptable
Téléphone : 0559327483 Adresse : 7 Rue de Ségure
Ville : PAU Code postal : 64000
Courriel : caroline.caille@votre-expert-comptable.pro

Je soussigné(e), CERTIFIÉ SUR L'HONNEUR, l'exactitude des renseignements donnés et m'ENGAGE à signaler immédiatement
les redressements qui pourraient être opérés ultérieurement.

Coordonnées de l'assuré : Fait à : Pau Le : 04/12/2018
Téléphone : 0559327483 Signataire et qualité du déclarant
Caille Caroline
Courriel : caroline.caille@votre-expert-comptable.pro Expert-Comptable

Indiquez des montants arrondis (à l'euro le plus proche) sans les décimales, sous leur sigle (de régime ou de point).

Une seule déclaration doit être remplie pour l'ensemble des activités. Les personnes exerçant plusieurs activités doivent, le cas échéant, regrouper le montant total de leurs revenus soumis à un même régime d'imposition dans la ou les rubrique(s) correspondante(s).

Vous trouverez une aide au remplissage, pour chaque rubrique, dans la notice explicative ci-jointe.

Ne remplissez que les rubriques correspondant à votre situation.

Cette déclaration est obligatoire même si vous n'êtes pas imposable ou que votre revenu est égal à zéro. A défaut de déclaration de vos revenus mêmes nuls ou déficitaires, vos cotisations et contributions seront calculées sur des bases forfaitaires majorées.

1. Entreprises individuelles et sociétés soumises à l'IR

Si vous exercez une ou plusieurs activités non salariées non agricoles imposées à l'impôt sur le revenu (IR), sous forme individuelle ou en société, veuillez indiquer les revenus correspondants dans la ou les rubrique(s) ci-dessous :

Régimes réels **Bénéfice** **ou** **Déficit**

Seule l'une des rubriques XA ou XB doit être renseignée (voir notice page 2 rubriques XA et XB).

Régimes micro-entreprises **Micro-BIC (ventes)** **Micro-BIC (prestations)** **Micro-BNC**

Indiquez le montant brut de votre chiffre d'affaires ou de vos recettes dans les rubriques XC, XD et XE. **Attention : ces trois rubriques ne concernent que les personnes relevant du régime fiscal des micro-entreprises (micro-BIC et micro-BNC).**

Revenus exonérés à réintégrer
(voir notice, rubrique XF)
Ne concerne pas l'abattement du chiffre d'affaires des régimes micro.

2. EIRL et sociétés soumises à l'IS, agents généraux d'assurances (Régime des salaires)

Si vous exercez une ou plusieurs activités non salariées non agricoles imposées à l'impôt sur les sociétés (IS), sous forme individuelle ou en société, veuillez indiquer les revenus correspondants dans la ou les rubrique(s) ci-dessous (la rubrique XG concerne également les agents généraux d'assurances et les mandataires non salariés des assurances ayant opté pour le régime des salaires) :

Rémunération 15 729

Dividendes (supérieurs à 10 %)

3. Cotisations obligatoires 8 275

OU montant à déduire

À remplir obligatoirement (concerne tous les assurés à l'IR et à l'IS), même si montant à 0.

(voir conditions p. 3 de la notice XR)

4. Cotisations facultatives 787

5. Activités spécifiques

Médecins et pédicures-podologues conventionnés (régimes ASV)

Montant des revenus tirés de l'activité conventionnée

Bénéfice **ou** **Déficit**

Exercice d'une activité non salariée agricole

Bénéfice **ou** **Déficit**

Exercice d'une activité salariée ou non salariée dans un autre Etat de l'UE, EEE ou en Suisse

Si vous avez débuté en ~~2017~~ une activité salariée ou non salariée dans un autre Etat de l'UE, de l'EEE ou en Suisse, veuillez nous en informer en cochant la case ci-contre : **2018**

Revenus d'activité non salariée dans un autre Etat de l'UE, EEE ou en Suisse (revenus exprimés en euros)

Bénéfice **ou** **Déficit**

II-C18	CIO - Crédit d'impôt Outre mer Productif (montant du préfinancement	67)	63
II-C19	COL - Crédit d'impôt Outre mer Logement (montant du préfinancement	68)	66
II-C20	CSV - Crédit d'impôt spectacle vivant			70
II-C21	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus			49
II-C22	Type de créance portée dans la ligne II-C21			
II-C23	Sous total (total des lignes II-C01 à II-C21 moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive)			
II-C24	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (II-B14-II-C23)			

II-D - Acompte de l'exercice

II-D01	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	69
II-D02	L'IS à payer (ligne II-C24 - ligne II-D01) est reporté en case 01 / L'excédent d'IS (ligne II-D01 - ligne II-C24) est reporté en case 06	

II-E - Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant

II-E01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS	38
--------	---	----

III - Montant de la contribution sociale sur l'IS (CSB - art. 235 ter ZC)		Base	taux	Montant
III-A01	Montant de la CSB sur l'IS		3,30%	36
III-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières			19
III-A03	Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre de l'exercice (Ligne III-A01 - III-A02)			
III-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus			
III-A05	Le solde de CSB à payer (Ligne III-A03 - Ligne III-A04) est reporté en Ligne 03 - L'excédent de CSB (Ligne III-A04 - Ligne III-A03) est reporté en Ligne 08			

IV - Montant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL)		Montant
IV-A01	Montant du chiffre d'affaire soumis à la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs	
IV-A02	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs (Ligne IV-A01 x 2,5 %)	37
IV-A03	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	
IV-A04	Le solde de CRL à payer (Ligne IV-A02 - Ligne IV-A03) est reporté en Ligne 04 - L'excédent de CRL (Ligne IV-A03 - Ligne IV-A02) est reporté en Ligne 09	

V - Montant de la contribution exceptionnelle sur l'IS (CEI) et de la contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle (CAE)

V-A - Contribution exceptionnelle sur l'IS (CEI)

V-A01	Montant du chiffre d'affaires soumis aux contributions exceptionnelle et additionnelle	71
V-A02	Montant de la base de la contribution exceptionnelle sur l'IS	72
V-A03	Taux de contribution exceptionnelle sur l'IS (SI 1 000 000 000 € < CA [71] < 1 000 000 000 €, Taux = 15 x (CA[71] - 1 000 000 000) / 100 000 000, sinon 15,00 %)	73
V-A04	Montant dû de contribution exceptionnelle sur l'IS (Base [72] x Taux [73])	74
V-A05	Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières	75
V-A06	Acompte versé de contribution exceptionnelle	76
V-A07	Le solde de CEI à payer (Ligne V-A04 - Ligne V-A05 - Ligne V-A06) est reporté en ligne 77 - L'excédent de CEI (ligne V-A05 + Ligne V-A06 - Ligne V-A04) est reporté en ligne 78	

V-B - Contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle (CAE)

V-B01	Montant de la base de la contribution additionnelle	79
V-B02	Taux de contribution additionnelle sur l'IS (SI 3 000 000 000 € < CA [71] < 3 000 000 000 €, Taux = 15 x (CA[71] - 3 000 000 000) / 100 000 000, sinon 15,00 %)	80
V-B03	Montant dû de contribution additionnelle sur l'IS (Base [79] x Taux [80])	81
V-B04	Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières	82
V-B05	Acompte versé de contribution exceptionnelle	83
V-B06	Le solde de CAE à payer (Ligne V-B03 - Ligne V-B04 - Ligne V-B05) est reporté en ligne 84 - L'excédent de CAE (ligne V-B04 + Ligne V-B05 - Ligne V-B03) est reporté en ligne 85	

RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

	Montant restant à payer	Excédents constatés
Impôt sur les Sociétés	01	06
Contribution exceptionnelle	77	78
Contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle	84	85
Contribution Sociale	03	08
Contribution sur les Revenus Locatifs	04	09
Totaux	05	10

Montant à payer (case 05 - case 10)
ou montant total de l'excédent (case 10 - case 05)

Utilisation des excédents d'IS et des contributions assimilées

Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant **13**

Demande d'imputation sur échéance future IEF (Impôts ou taxe réglé par cette modalité)

Contribution visée Date limite de paiement Montant à Imputer

(Vous pouvez choisir une imputation sur les taxes et impôts suivants : TVA, TS, TVS, FPC, PEEC, TA)

Remboursement d'excédent de versement demandé (case 12 - case 13 - Montant à imputer IEF) **14**

Votre service des impôts vous informera des suites données (rejet ou admission) à votre demande d'imputation. Si elle est acceptée, votre échéance de paiement sera créditée de la somme que vous avez indiquée.

PAIEMENT, DATE ET SIGNATURE DU REDEVABLE

Date : Téléphone :

Chèque Télépaiement

Virement

Le télépaiement est obligatoire quel que soit le chiffre d'affaires de votre entreprise. Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI)

Paiement du relevé de solde par « Imputation ». Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une autre taxe pour acquitter le montant d'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous (TVA, TS, TVS).

Contribution visée Date limite de paiement Montant à Imputer

Montant à payer après imputation



Dénomination SARL SMP
 Adresse 75 rue Thiers 65300 LANNEMEZAN

Le formulaire 2572 est dédié à la liquidation de l'impôt sur les sociétés et des contributions assimilées : paiement du solde ou constatation d'un excédent d'impôt les demandes de remboursement liées aux créances de crédits d'impôt doivent figurer impérativement sur le formulaire 2573

NOUVEAUTES

- Suppression de la contribution exceptionnelle à compter des exercices clos le 31/12/2016.
- Prise en compte du calcul d'IS au nouveau taux normal 28 % pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2017 (voir notice pour les conditions d'application).
- Ajout des éléments relatifs à la contribution exceptionnelle sur l'IS et à la contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle.

SIREN 823038732 Exercice social du 01/10/2017 au : 30/09/2018

I - IS Brut

I-A Impôt sur les Sociétés dû au titre de l'exercice		Montant
I-A01	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 33,1/3 %)	33 1/3 %
I-A02	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 28 %)	28%
I-A03	Impôt sur les sociétés (au taux réduit)	15%
I-A04	Impôt sur les plus-values nettes	
I-A05	Autre impôt à taux particulier	
I-A06	Total IS Brut	15

II - Créances

II-A Créances non reportables et non restituables		Montant
IMPORTANT : Les montants des créances du II-A doivent être portés pour le montant total.		
II-A01	Crédits d'impôts sur valeurs mobilières imputables sur l'IS	16
II-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières imputables sur l'IS	17
II-A03	VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	18
II-A04	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus	44
II-A05	Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04)	
II-A06	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables dans la limite de l'impôt dû (I-A06 - II-A05)	

II-B - Créances reportables (au titre de l'exercice pour le montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs)
IMPORTANT : Les montants des créances de N du II-B doivent être portés pour le montant total. Celui des années antérieures ne doit comporter que le solde restant à imputer.

Créances reportables et non restituables		Montant
II-B01	MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat au titre de N (dont UE ou EEE)	40
II-B02	MEC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)	35

Créances reportables et restituables		Montant
II-B03	CIC - Crédit d'impôt compétitivité emploi au titre de N (montant du préfinancement)	65
II-B04	CIC - Uniquement exercices >12 mois au titre de N-1 (montant du préfinancement)	64
II-B05	CIC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)	
II-B06	COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE au titre N	33
II-B07	COR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-10 à N-1)	
II-B08	RAD - Report en arrière de déficits au titre de N	34
II-B09	RAD - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)	
II-B10	CIR - Crédit impôt recherche au titre de N	31
II-B11	CIR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)	
II-B12	Nouvelles créances non répertoriées de N	50
II-B13	Type de créance portée dans la ligne II-B11	
II-B14	Sous total (total II-B01 à II-B12 sauf la ligne II-B08 et moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive)	
II-B15	IS dû après imputation des créances reportables dans la limite de l'impôt dû (II-A06 - II-B14)	

II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice		Montant
IMPORTANT : Les montants des créances du II-C doivent être portés pour le montant total.		
II-C01	FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	22
II-C02	RAC - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	23
II-C03	FAM - Crédit d'impôt famille	24
II-C04	CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	25
II-C05	APR - Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	26
II-C06	EXP - Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale	27
II-C07	PTZ - Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	30
II-C08	BIO - Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	45
II-C09	PHO - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	48
II-C10	MAI - Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	52
II-C11	AUD - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	53
II-C12	ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	56
II-C13	CJV - Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	58
II-C14	CAI - Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	59
II-C15	CPE - Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	60
II-C16	CCI - Crédit d'impôt cinéma international	61
II-C17	PTR - Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+	62